

Visite ministérielle

Qualité du milieu de vie en CHSLD

Plan d'amélioration Web

Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	CENTRE D'HEBERGEMENT DE REPENTIGNY		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	136
Établissement	CISSE DE LANAUDIÈRE	Adresse	250, BOULEVARD BRIEN
Région	Lanaudière	Ville	Repentigny

Informations sur la visite

Date de la visite	1 juin 2023	Reddition de comptes 1	1 juin 2024
Date de transmission			

Droits des résidents et personnes proches aidantes



Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion. Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
1. S'assurer de promouvoir les droits des résidents.	<ul style="list-style-type: none"> L'installation n'informe pas certains résidents et ses proches de l'existence du commissaire aux plaintes et à la qualité des services. 	1.1.1 réalisé 1.1.2 réalisé 1.1.3 En cours

Activité repas



Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement de répondre au besoin de se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social; Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale et favorisant les interactions et le plaisir de manger.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
2. S'assurer que l'activité repas se déroule de manière à favoriser le plaisir de manger et que les résidents ne soient pas en attente plus de vingt minutes avant le début du repas.	<ul style="list-style-type: none"> L'ambiance, lors du repas, ne favorise pas le plaisir de manger notamment en offrant peu d'interactions entre le personnel et les résidents et par un contexte sonore inapproprié. La majorité des résidents est placée à leur table en attendant leur repas, plus de vingt minutes avant le début de l'activité. 	2.1.1 réalisé 2.1.2 réalisé 2.1.3 réalisé 2.2.1 réalisé 2.2.2 En cours
3. S'assurer d'informer les résidents des mets qui leur sont servis et d'offrir aux résidents un choix de repas selon leurs goûts et préférences.	<ul style="list-style-type: none"> Le personnel ne nomme pas le menu servi aux résidents. Aucun repas alternatif n'est proposé au résident qui ne s'alimente pas ou qui le demande. 	3.1.1 réalisé 3.1.2 En cours 3.2.1 réalisé 3.2.2 réalisé

Milieu de vie



Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison; Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et qui tient compte des capacités fonctionnelles des résidents; Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, les bénévoles et la communauté.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
4. S'assurer qu'un comité milieu de vie soutienne activement l'amélioration continue des soins et services offerts aux résidents.	<ul style="list-style-type: none"> Le comité milieu de vie est inactif 	4.1.1 réalisé 4.1.2 réalisé 4.1.3 réalisé
5. S'assurer que la communauté soit impliquée dans le milieu de vie.	<ul style="list-style-type: none"> Différents partenaires de la communauté ne sont pas impliqués dans le milieu de vie sur une base régulière. 	5.1.1 réalisé 5.1.2 réalisé 5.1.3 réalisé